

ALGER

الجزائر
الجمهورية
الجمهوريين

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Congres-du-MDS-arbitrairement.html>

Congrès du MDS arbitrairement interdit

- Actualité politique nationale - Lutttes politiques -

Publication date: mercredi 4 mai 2016

Description:

Le MDS a été empêché par le ministère de l'Intérieur de tenir son congrès programmé pour le 30 avril. Motif avancé : les dissensions qui le minent et qui ne permettraient pas au ministère d'identifier ses interlocuteurs. Les responsables du MDS ont beau lui expliquer que précisément le congrès est fait pour trancher les divergences, somme toute normales dans tout mouvement politique, le ministère persiste dans sa mauvaise foi manifeste. Le MDS en est réduit à saisir la justice.

Z.B.

28 avril 2016

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Le MDS a été empêché par le ministère de l'Intérieur de tenir son congrès programmé pour le 30 avril. Motif avancé : les dissensions qui le minent et qui ne permettraient pas au ministère d'identifier ses interlocuteurs. Les responsables du MDS ont beau lui expliquer que précisément le congrès est fait pour trancher les divergences, somme toute normales dans tout mouvement politique, le ministère persiste dans sa mauvaise foi manifeste. Le MDS en est réduit à saisir la justice.

Ainsi le régime étale une fois de plus sa tendance à s'immiscer dans les affaires internes d'un parti en application de sa loi scélérate sur les partis. Les bases de cette loi avaient été jetées dans le fameux mémorandum de Zeroual de 1996 sous les applaudissements de partis « démocratiques » qui n'avaient vu dans cette loi que la phrase creuse sur l'inter-diction faite aux partis d'utiliser la reli-gion à des fins politiques. Aujourd'hui les partis islamistes, excepté le FIS, agissent au grand jour. Tandis que les courants populaires qui ne se reconnaissent ni dans le pouvoir ni dans les organisations isla-mistes ne peuvent s'exprimer librement en dehors des cadres « agréés » par le pou-voir et dont celui-ci tire souvent les ficelles à travers ses poissons-pilotes.

Les organisations dites démocra-tiques agréées étalent leur complicité avec le système en se gardant bien de remettre en cause la loi sur les partis. Se drapant derrière des déclamations solen-nelles sur les libertés, ils évitent de se prononcer explicitement sur cette ques-tion. Ils cachent difficilement leurs petits et mesquins calculs politiques. En fait ils s'agrippent eux aussi à la défense du monopole de l'expression politique, pen-sant drainer vers eux les mécontents. Le MDS l'apprend à ses dépens. Sa matrice précédente Ettahadi n'avait pas jugé bon de dénoncer à l'époque la loi Zeroual dont le contenu essentiel était de verrouiller la vie politique sous le faux prétexte de contrôler les activités menées sous l'éten-dard de la religion.

Cependant, quiconque ne dénonce pas le veto du ministère de l'Intérieur à la tenue du congrès du MDS ne peut mériter le qualificatif de démocrate authentique. Tout comme la revendication de l'abroga-tion de la loi sur les partis doit être défen-due sans transiger. Seule exception à cette règle : les partis fascistes ou obscuran-tistes dont l'idéologie antidémocratique n'est un secret pour personne et qui ne doivent sous aucun prétexte avoir droit de cité.

Z.B.

28 avril 2016